



COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SANTE (CESC) ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

Article R421-46 et R 421-47 du Code de l'Education
Cirulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<u>Membres de Droit :</u> - Chef d'établissement, président - Conseillères Principales d'Education - Infirmière scolaire : - Assistante Sociale :	 - M. VINCENT Bernard - Mme BIZET Joëlle - Mme CARRAUT Ghyslaine - Mme DESOBEAU Cécile - Mme TARNAUD Laurence	 - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant
<u>Membres désignés par le CA :</u> - Un représentant de la collectivité de rattachement : - Un représentant de la commune siège de l'établissement : - Trois représentants des personnes d'enseignement : - Deux représentants élus des parents d'élèves : - Quatre représentants élus des élèves :	 - Mme CAMARA Yasmine - Mme LECUYER Nadia - Mme ROBIN Cécile - Mme JOLIBOIS Astrid - M. NICAUD David - Mme FLAMANT Marie - Mme VERCELLONI Céline - Mlle OUAMBA-MALONGA Mercia - M. HENRIQUES Romain - Mlle KZBARI Marianne - Mlle HINAULT-LEROI Léa	 - Pas de suppléant - Mme CHABOT Sabine - M. VALERIAUD Guillaume - Mme WARTELLE Isabelle - Mme DERNIAUX Catherine - Mme BINTZ-HERAUD Christine - Mme DE LISE Lydia - Mlle JOUANNO Margaux - Mlle HOSSEINI Carla - Mlle GREZES -BESSET Sarah - Mlle ISSA Keziah
<u>Membre suggérés :</u> - L'adjoint au chef d'établissement : - L'adjoint- gestionnaire de l'établissement : - Un représentant des Assistants d'Education : - Un représentant des personnels administratifs, techniques et ouvriers :	 - Mme GOYET - Mme BALLET Maïté - Mme CHEVALIER Maruska - Mme CARRE Stéphanie	 - Pas de suppléant. - Pas de suppléant - - Mme MARTIN Miliana